***Déclaration préalable UNSA éducation***

***CTSD du 9 février 2018***

Monsieur le DASEN,

Madame la Secrétaire Générale

Mesdames et Messieurs les représentants de l’administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Ce CTSD est la première opération de carte scolaire départementale 2nd degré du quinquennat Macron. Nous souhaitons aborder des éléments de politique générale, en lien avec la politique de carte scolaire et les conditions de travail des personnels 2nd degré, avant d’entrer dans le vif du sujet.

En effet, les nombreuses mesures injustes, voire scandaleuses venant impacter la fonction publique (gel du point d’indice, hausse de la CSG non compensée, report du PPCR, et depuis une semaine l’incitation à démissionner) ainsi que les annonces incessantes du ministre de l’Education Nationale créent un climat de crispation, de méfiance et de défiance.

L’état et le président ne tiennent pas leurs engagements sur l’évolution de la rémunération des agents publics. Ce mois de janvier se termine par une baisse de nos salaires. Message extrêmement mauvais pour motiver des professions déjà mises à mal. Pire, nos gouvernants affichent mépris et cynisme et ne cherchent qu’à dénigrer et embraser la fonction publique en la rendant impopulaire dans l’opinion publique.

Ces signaux négatifs ne militent pas pour une augmentation du nombre de candidats aux concours de l’Education Nationale. Cela tombe bien pour le gouvernement, il ne souhaite que diminuer le nombre de fonctionnaires et les remplacer par des contractuels rémunérés au mérite !

L’actualité du 2d degré est fortement marquée par les chantiers « Parcoursup » et réforme du baccalauréat. Le SE-UNSA et sa fédération UNSA éducation, fidèles à leur identité progressiste et réformiste se sont emparés de ces deux dossiers pour en faire une analyse critique, objective et constructive.

Si, pour nous, le baccalauréat doit être modifié, et si le rapport Mathiot offre des constats et certaines pistes que nous pouvons partager, pour autant, les conditions actuelles ne permettent pas la mise en œuvre d’une réforme en profondeur du lycée. Faire évoluer le baccalauréat doit avoir pour objectifs la réussite des élèves et la réduction des inégalités sociales. Il ne doit pas se solder pour les personnels par des réductions de postes et un alourdissement de leur charge de travail.

Nous approuvons l’idée de limiter le nombre d’épreuves terminales et d’organiser des évaluations en cours de cycle terminal.

Pour nous, UNSA éducation, il faut tendre progressivement vers un lycée modulaire : en effet, la disparition des filières actuelles permet d’éviter une hiérarchisation des différents types de baccalauréats. Cependant, les choix des disciplines majeures et mineures ne doivent pas enfermer les élèves dans une spécialisation dès la classe de seconde. Mieux préparer les élèves au supérieur, c’est les former tout autant, si ce n’est plus, à des compétences transversales plutôt qu'à des connaissances disciplinaires.

La réforme annoncée manque de lisibilité et se fait dans la précipitation. Elle est assortie de mesures saugrenues comme le grand oral "fourre-tout", et de mesures bien plus inquiétantes comme le poids des disciplines majeures sur les disciplines mineures, ce qui nous laisse craindre des suppressions de postes. Cela ne peut permettre la mise en place d’un nouveau baccalauréat dans de bonnes conditions.

Concernant l’orientation et l’affectation dans le supérieur, notre fédération soutient la nouvelle procédure d’entrée dans l’enseignement supérieur pour viser la réussite de la poursuite d’études pour tous les bacheliers, au-delà du seul droit à l’inscription à l’université. Rappelons que jusqu’à aujourd’hui, le système était largement sélectif avec les STS, des IUT ou des classes préparatoires.

Rappelons aussi que la nouvelle procédure garantit également une place à tous les bacheliers mais désormais, après un dialogue qui peut conditionner l’inscription à un parcours individualisé (le fameux « oui si »).

Cependant, cette réforme s’est mise en place dans des délais très serrés sans impliquer les enseignants concernés, ni dans le secondaire, ni dans l’enseignement supérieur. Nous craignons que les capacités d’accueil insuffisantes et la croissance du nombre de bacheliers ne transforment les filières ouvertes en filières encore plus sélectives.

Nous doutons, faute d’informations et de moyens, de la capacité des universités à mettre en place des parcours individualisés dans le cadre du « oui si » …

Une réforme aussi exigeante que celle-ci nécessite des moyens conséquents, notamment un plan d’urgence de création d’emplois statutaires pour mieux accompagner la formation des futurs étudiants.

Autre chantier en lien avec cette carte scolaire : la transformation de la voie professionnelle. Là aussi, la volonté du ministère s’illustre par un manque flagrant de lisibilité et visibilité.

Pour l’UNSA éducation, la carte des formations ne doit pas être élaborée en relation étroite avec le marché de l’emploi. Elle doit être suffisamment diversifiée pour élargir le champ des possibles. Les politiques mises en œuvre ne peuvent pas se résumer à une promotion de l’apprentissage comme remède miracle au chômage des jeunes.

Si l’UNSA éducation reste ouverte à la mixité des parcours, pour autant elle est opposée à la mixité des publics.

La carte scolaire 2018 dans le 2d degré est globalement marquée par une dégradation du taux d’encadrement des élèves dans notre académie. Il faudra accueillir plus d’élèves (+1,15%) mais avec des moyens moindres (+0,6%). Alors que 1014 postes avaient été créés sous la précédente mandature, pour la rentrée 2018 ce sont 114 postes seulement qui seront créés dans l’académie.

Notre département devrait accueillir 168 élèves de plus dans le secondaire ; majoritairement en collège (+179). Les mesures annoncées précisent qu’il faut encourager le développement d’options au collège, par conséquent renoncer à des dédoublements de classe, des groupes à effectifs réduits ou de la co-animation, nécessaires à la réussite des élèves les plus fragiles. L’UNSA éducation rappelle son attachement à la précédente réforme du collège, notamment à la mise en place de l’AP et des EPI, grands oubliés de cette carte scolaire 2018.

Nos collègues landais nous ont alertés sur l’utilisation du volume complémentaire pour financer les options comme les langues anciennes, sections européennes, classes bilangues ou les sections sportives. Pour notre fédération, ces options doivent être financées par la dotation statutaire. Nous rappelons que les textes officiels fixent l’utilisation du volume complémentaire pour favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants.

Concernant le dispositif "devoirs faits", les responsables d'établissements souhaitent que les moyens alloués soient clairement arrêtés avant juin 2018 pour permettre une organisation compatible avec le service des personnels volontaires et leurs emplois du temps.

C’est pourquoi, même si pour notre département la dotation globale augmente par rapport à l’année précédente, mais pas suffisamment au regard de l’augmentation des effectifs, nous ne pourrons qu’exprimer notre opposition. Les équipes sont contraintes à des choix par défaut qui créent des tensions et dégradent la qualité d’enseignement pour les élèves et les conditions de travail des personnels.

Pour l’Unsa éducation,

Sara BERNET, Anne Marie DARTHOS, Sophie MERCADAL et Christophe NOWACZECK